



CONDITIONS GÉNÉRALES

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AUX **PROFESSIONNELS**
ET **ENTREPRISES**

À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2022



SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	3
- OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	3
- RELEVÉS DE COMPTE	3
- TENUE DE COMPTE	3
- SERVICES EN AGENCE	3
BANQUE À DISTANCE	5
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	5
- CARTES	5
- VIREMENTS/TRANSFERTS PONCTUELS	7
- VIREMENTS PERMANENTS	8
- PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES	8
- CHÈQUES	8
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	9
- COMMISSION D'INTERVENTION	9
- OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	9
- INCIDENTS DE PAIEMENT	9
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	9
- DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS	9
- AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT-A.C.C.-C.A.P.	9
- CRÉDITS	9
- FRAIS ET INTÉRÊTS EN CAS D'INCIDENTS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT OU ENGAGEMENT	10
- FRAIS DE GESTION DES EFFETS	11
- PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT	11
- PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT	12
- PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT	12
- PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT	13
- CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT	13
- CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT	13
ÉPARGNE BANCAIRE	14
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	14
DATES DE VALEUR	14
- DEVICES DE L'EEE	14
- DEVICES HORS EEE	14
- VALEUR APPLIQUÉE AU CHÈQUE	14
NOS CONSEILS	15
- VOS RETRAITS PAR CARTE	
- GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS	
- QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÉQUIER ?	



Tarifs TTC

exprimés en francs CFP (XPF)

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture	Gratuit
Versement initial minimum :	
- Compte en xpf : 10.000 XPF	
- Compte en devise : 500.000 XPF	
Transfert de compte dans une autre agence de la Banque SOCREDO	Gratuit
Transformation de compte	5 000
Clôture de compte	Gratuit

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé mensuel	Gratuit
Relevé mensuel édité sur automate de consultation	Gratuit
Relevé mensuel sur Espace client (Internet)	Compris dans l'abonnement
Relevé à la demande au guichet (date à date, duplicata par mois édité)	2 100
Relevé quotidien (forfait mensuel)	3 610
Relevé décadaire (forfait mensuel)	2 580
Relevés télétransmis (forfait mensuel)	3 050
Relevé quotidien SWIFT (forfait mensuel)	6 190

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte (forfait mensuel)	1 100
Délivrance d'un relevé d'identité bancaire (RIB, IBAN)	Gratuit
Commission annuelle de revue réglementaire - Entreprises	18 200
Commission annuelle de revue réglementaire - Professionnels-Développement	12 200
Commission annuelle de revue réglementaire - Associations	6 200
Lettre de relance «actualisation dossier client»	1 900
Gestion des excédents (commission annuelle)	13 380
Gestion des déficits (commission annuelle)	16 100
Tenue de compte inactif (par an et par compte de dépôt, à concurrence du solde disponible)	3 600

SERVICES EN AGENCE

Dépôt / Retrait

Dépôt/ versement d'espèces	Gratuit
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (1ère carte)	Gratuit
Carte SOCREDO de dépôt en XPF (carte supplémentaire)	2 450
Retrait au guichet sur compte à vue avec ou sans carte de retrait	710
Rouleau pour pièces	30

Remise de chèques

Remise de chèques en XPF (à l'encaissement)

Dépôt/ Remise de chèques au guichet ou dans un automate	Gratuit
Remise de chèques erronée	350

Chèque Banque SOCREDO en XPF encaissé hors de Polynésie française

Commission d'encaissement SAUF C.C.P., Trésor, C.D.C.	0,25%
• Minimum	1 835
• Maximum	14 675
Frais de port	1 200

Les frais sont perçus par la banque qui présente le chèque en compensation, et sont rajoutés au montant initial du chèque.

Remise de chèques en devise : (à l'encaissement ou à l'escompte)

Chèques tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française

Remise de chèques en devise : à l'encaissement

Délais : Crédit en compte à réception du crédit chez le correspondant	environ 6 semaines après le dépôt
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert « Achat »
Commission d'encaissement fixe	1%
• Minimum	3 100
• Maximum	12 300
Frais de port	1 200

Remise de chèques en devise : à l'escompte (en valeur)

Sous réserve d'acceptation par la Banque
Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'escompte (par remise)

• Minimum

Frais de port

Impayés / Chèque en devise

Frais d'impayé

Frais de port

Frais de protêt

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée

Cours chèque
de voyage « Achat »

1%

3 300

1 200

4 130

1 200

4 130

Frais réels

Change de devises

Cours pratiqué

Billets de banque en devise : Opération d'achat

Billets de banque en devise : Opération de vente

Chèque de voyage en devise : Opération d'achat

Chèque de voyage en devise : Opération de vente

Cours « Achat »

Cours « Vente »

Cours chèque

de voyage « Achat »

Cours chèque

de voyage « Vente »

Achat par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : crédit du compte client en XPF ou en devise

510

Non Client SOCREDO : par remise en espèces pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

1 015

Vente par la Banque de billets de banque

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par débit du compte client en XPF ou en devise

510

Non Client SOCREDO : par remise en espèces, pour le montant de la levée de caution de rapatriement, ou pour une contre-valeur maximale de 500 EUR

1 015

Commission de remise de devise en espèces (pour les autres devises que l'Euro)

Client SOCREDO : par débit du compte client en devise, dans la devise du compte

3%

• Minimum 20,53 EUR / 21 USD/ 30 NZD/ 30 AUD

2 450

Achat par la Banque de chèques de voyage

Commission de manipulation

Client SOCREDO : par crédit du compte client en XPF ou en devise

510

Non client SOCREDO étranger (sur présentation du passeport) :
par remise en espèces, pour une contre-valeur maximale de 1 000 EUR
(soit 119 332 XPF) uniquement pour un client occasionnel

1 015

Changeur de devises sur automate

Commission de change en espèces (par opération)

610

Frais divers

Frais d'étude pour une demande d'ouverture de compte à distance

11 300

Ouverture de compte chez nos partenaires : frais de dossier

12 300

Frais de mise à disposition de fonds sur place

2 450

Frais de virement à CCP FRANCE pour clôture par voie normale

2 450

Attestations diverses

3 610

Attestation origine des fonds

8 815

Frais de recherche

Recherche au guichet (par mois édité)

1 550

Recherche aux archives (par document et par compte)

3 100

Procédure de recherche en urgence (supplément forfaitaire)

6 000

Frais d'envoi de documents

Par courrier en Polynésie française

1 030

Par courrier hors Polynésie française

1 340

Par courrier électronique

680

Par télécopie, selon la destination :

- FRANCE / EUROPE

2 450

- NOUVELLE CALEDONIE

1 500

- AUSTRALIE/ NOUVELLE-ZELANDE/ FIDJI/ COOK

3 000

- U.S.A. / JAPON / ASIE

4 900

- POLYNESIE FRANCAISE

750

Succession : Frais de traitement

10 300

Renseignements et enquêtes commerciales par client

(*) TVA incluse au taux en vigueur)

Aux commissaires aux comptes

20 700

Demandes d'encours (escompte et encaissement d'effets)

6 700

Interbancaires locaux

Gratuit

Interbancaires internationaux par courrier ou par SWIFT (*)

4 500

NB : A ces frais s'ajoutent les frais de SWIFT.

(Se référer à Virements/Transferts ponctuels)

Ramassage de fonds

Ramassage hebdomadaire (forfait mensuel)	
1 ramassage hebdomadaire	4 750
2 ramassages hebdomadaires	9 400
3 ramassages hebdomadaires	14 200
4 ramassages hebdomadaires	18 800
5 ramassages hebdomadaires	20 500
Sacoche (attribuée selon le nombre de ramassages)	1 030
Clé accès dépôt de nuit	6 800
Clé/sacoche perte ou vol (coût de remplacement)	6 800
Passage infructueux (par passage)	2 100
Passage supplémentaire (par passage)	5 200

BANQUE À DISTANCE (HORS COÛT DE COMMUNICATION)

Centre de Relation Clientèle : 24h/24 et 7j/7 au 40 47 00 00

Espace client (Internet) : www.socredo.pf (abonnement annuel)

Accès Associations	3 550
Accès Base - Professionnels-Entreprises	5 100
Accès Premium - Professionnels-Entreprises	10 200

Serveur vocal : ALLOSOC 24h/24 et 7j/7 au 44 25 65

Messagerie sur téléphone mobile : SOCMS

Abonnement	Gratuit
Commission par message reçu	
• Du 1 ^{er} au 5 ^e message (par message reçu)	100
• Du 6 ^e au 20 ^e message (par message reçu)	70
• Du 21 ^e message et au-delà (par message reçu)	50
Plafond mensuel	3 000

Echange sécurisé de fichiers - par télétransmission (hors coût d'installation)

FTP SSH - abonnement	Gratuit
FTP SSH (frais d'accompagnement pour l'installation)	Frais réels
EBICS TS - abonnement mensuel	15 500
SWIFT/CFT - mise en place	60 850
SWIFT/CFT - abonnement mensuel	10 500
Mandat par filiale (abonnement mensuel)	4 500

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Serveur d'opposition :

- en Polynésie française et à l'étranger : **(689) 40.47.00.18** (pour toutes cartes)
- en France : **00 (33) 140.144.600** (pour les cartes VISA et MasterCard)

Carte bancaire privative à autorisation systématique - cotisation annuelle

Carte SOCREDO Classic	3 786
Carte SOCREDO Classic supplémentaire délivrée sur le même compte	2 372
Carte SOCREDO Gold	12 000
Carte SOCREDO Gold supplémentaire délivrée sur le même compte	9 000

Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit différé - cotisation annuelle

Carte VISA Classic ou MASTERCARD Classic	5 990
Carte VISA Premier ou MASTERCARD Gold	19 500
Carte MASTERCARD Business	19 500

Cartes Bancaires Internationales (C.B.I.), à débit immédiat - cotisation annuelle

Carte VISA Classic	5 990
Carte VISA Premier	19 500

Packages Cartes Bancaires Internationales,
pour un même porteur et même compte - cotisation annuelle

Carte à débit différé

Carte VISA Classic + Carte MASTERCARD Classic	8 985
---	-------

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold	22 495
---	--------

Carte VISA Premier + Carte MASTERCARD Gold	29 250
--	--------

Carte VISA Classic ou Carte MASTERCARD Classic + Carte MASTERCARD Business	22 495
---	--------

Carte VISA Premier ou Carte MASTERCARD Gold + Carte MASTERCARD Business	29 250
--	--------

Carte à débit immédiat

Carte VISA Classic + Carte VISA Premier

22 495

Carte American Express

Carte CENTURION Green ou Gold

Tarifs OFINA

Carte AIR TAHITI NUI Classic ou Gold

Tarifs OFINA

Retrait par carte**En Polynésie française**

Retrait au guichet (par opération) - Cash Advance 520

Retrait en XPF sur automate SOCREDO **Gratuit**

Retrait en XPF sur automate autre banque locale (par opération) 120

Retrait en devise sur automate SOCREDO (par opération) 610

Retrait en devise sur automate autre banque locale (par opération) 720

Hors Polynésie française, avec carte bancaire privative

Retrait en XPF ou EURO (commission par opération) 1,50 euro

1,50 euro + 2,50%

Hors Polynésie française, avec C.B.I.Retrait en XPF ou EURO **Gratuit**

1,50 euro + 2,50%

Paiement par carte bancaire privativePaiement en XPF ou EURO **Gratuit**

Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération) 2,50%

Paiement par C.B.I.Paiement en XPF ou EURO **Gratuit**

Paiement en devise (hors EURO), (commission par opération) 2,50%

Frais divers carte

Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française (par carte) 1 030

Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française (par carte) 1 340

Frais de gardiennage par carte (au-delà de 6 mois) 2 500

Frais de destruction par carte (post gardiennage) 2 900

Frais de restitution de carte après capture dans un distributeur 1 015

Ré-édition code secret : carte bancaire privative 515

Ré-édition code secret : C.B.I. 1 030

Modification de plafond carte bancaire privative **Gratuit**

Modification de plafond C.B.I. Visa / Mastercard 6 700

Ré-édition de relevé mensuel C.B.I. 1 220

Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction locale (par réclamation) 4 700

Frais de recherche pour réclamation non fondée sur transaction hors

Polynésie française (par réclamation) 9 170

Paiement N fois (4 maximum) - frais de dossier par tranche de 100 000 F, soit :

- pour un achat de 60 000 XPF à 100 000 XPF 500

- pour un achat de 100 001 XPF à 200 000 XPF 1 000

- pour un achat de 200 001 XPF à 300 000 XPF 1 500

- pour un achat de 300 001 XPF à 400 000 XPF 2 000

- pour un achat de 400 001 XPF à 500 000 XPF 2 500

Frais d'opposition

Frais d'opposition à l'initiative du client (pour vol, perte, utilisation frauduleuse) 2 980

Frais d'opposition et/ou résiliation pour utilisation abusive 6 700

Frais de clôture

Frais de clôture 2 450

Terminal de Paiement Electronique (TPE) -**paiement « SANS CONTACT » inclus - commerçant****Adhésion**

Achat ou location Terminal de Paiement Electronique Tarifs OSB

Consommables Tarifs OSB

Coût de la communication (à la charge du commerçant) Tarifs OPT

Paiement électronique de proximité Consulter

Commission selon le flux d'opérations votre conseiller

Date de valeur (J étant la date de comptabilisation) J

Paiement en mode manuel (C.B.I.), en cas de panne du T.P.E.

Commission contractuelle 3%

Date de valeur (J étant la date de réception) J+10

« Paiement N fois » (en VAD S - Vente A Distance Simple) - Consulter

commission sur avance de trésorerie votre conseiller

Autres opérations

Frais d'édition du journal T.P.E. 2 450

Frais de recherche pour réclamation 4 640

Frais de traitement d'un avoir sur T.P.E. ou manuel 120

Frais de rejet de facturette en mode manuel	350
Frais de traitement diverses anomalies locales (erreur caissier, abandon débits, doublon, etc..)	350
Frais sur facturette contestée et rejetée (à la charge du commerçant)	350
Frais de traitement impayé international suite erreur commerçant	5 730
Frais de clôture de contrat T.P.E.	2 450

VIREMENTS/ TRANSFERTS PONCTUELS (EN XPF OU EN DEVISE / LOCAL OU ÉTRANGER)

Virement ponctuel local (en XPF)

En faveur d'un autre compte SOCREDO, au guichet ou par Internet	Gratuit
En faveur d'un compte dans une autre banque, au guichet	431
En faveur d'un compte dans une autre banque, par Internet	Compris dans l'abonnement

Virement / Transfert ponctuel en devise

Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Vente »
	J
	J-1

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)

Valeur devise hors EEE (1) (en jour ouvrable)

Virement/ transfert émis en XPF ou en EUR (SEPA COM Pacifique)

(France métropolitaine et la communauté d'Outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna)

Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%
• Minimum	1 800
• Maximum	17 000
Par SEPA COM Pacifique (au guichet ou par Internet)	
• Frais de transfert (au guichet)	2 450
• Frais de transfert - Métropole (par Internet)	510

Par émission d'un chèque (au guichet)

• Frais de confection de chèque	2 450
• Frais de port (si expédié)	1 200

Virement/ transfert émis en devise (SWIFT) - (dont euro)

Par SWIFT (au guichet ou par Internet)

Commission de transfert (au guichet ou par Internet)	0,25%
• Minimum	1 800
• Maximum	17 000

Par SWIFT (au guichet ou par Internet)

• Frais de transfert	2 450
• Frais de correspondant (France métropolitaine et Outre-mer)	1 250
• Frais de correspondant (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels
• Frais de la banque bénéficiaire (hors France métropolitaine et Outre-mer)	Frais réels

Par émission d'un chèque - hors USD (au guichet)

• Frais de confection de chèque	2 450
• Frais de port (si expédié)	1 200

Emission d'un chèque de banque à remettre au guichet de BNZ

• Chèque d'un montant maximum de 5.000 NZD	
• Cours appliqué	Cours du transfert
• Commission de confection de chèque	1%
• Minimum	1 550

Frais divers virement/ transfert émis en devise

Frais réclamés par le correspondant	Frais réels
Recherche du R.I.B (incomplet ou erroné)	610
Recherche données incomplètes ou erronées	3 050
Frais de recherche	3 050
Procédure de transfert en urgence (supplément forfaitaire)	3 050
Mise à disposition sur la France et l'étranger	2 450
Copie SWIFT au guichet	520

Virement/ transfert reçu en devise (SEPA COM Pacifique)

Cours devise (de l'EEE(1))	Cours transfert « Achat »
	J

Valeur devise de l'EEE (1) (en jour ouvrable)

Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF

Commission de virement	Gratuit
------------------------	----------------

Crédit d'un compte dans une autre banque

Commission de paiement	0,25%
• Minimum	2 450
• Maximum	12 370

Virement/ transfert reçu en devise des correspondants (SWIFT)

Cours : devise de l'EEE ou hors EEE (1)	Cours transfert « Achat »
---	---------------------------

Crédit d'un compte SOCREDO libellé en XPF	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission de virement	720
Crédit d'un compte SOCREDO en devise	
Valeur (en jour ouvrable)	J + 1
Commission de virement	720
Crédit d'un compte dans une autre banque	
Commission de transfert - Règlement en XPF	0,25%
• Minimum	2 450
• Maximum	12 370
Commission de transfert - Règlement en devise	0,25%
• Minimum	2 450
Frais de transfert	2 450
Retour des fonds à l'expéditeur	
Commission de transfert	0,25%
• Minimum	1 800
• Maximum	17 000
Frais de transfert	2 450

VIREMENTS PERMANENTS (EN XPF OU EN DEVISE / LOCAL OU ÉTRANGER)

Virement permanent local (au guichet)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 740
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 840
Virement permanent local (par Internet)	Compris dans l'abonnement
Virement permanent étranger (au guichet ou par Internet)	
Virement permanent d'une durée inférieure à 12 mois	2 740
Virement permanent d'une durée supérieure à 12 mois (cotisation annuelle)	3 840
Pour un virement permanent vers l'étranger, à chaque virement s'ajoutent les frais et commissions de transfert vers l'étranger, se référer à « Virement/Transfert en devise ».	
Frais divers - Virements permanents	
Modification de virement permanent (au guichet)	1 750
Annulation de virement permanent (au guichet)	1 750
Modification de virement permanent local (par Internet)	Gratuit
Rejet de virement irrégulier (ponctuel ou permanent) à la charge du débiteur	3 070

PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES

Mise en place d'un avis de prélèvement automatique	Gratuit
Forfait annuel de gestion (quel que soit le nombre de prélèvements en place)	1 180
Opposition prélèvement	2 450
Création d'un numéro national d'émetteur (NNE) et/ou identifiant SEPA (ICS)	6 000
Gestion au titre d'émetteur	
Support informatique, y compris post-banque (forfait mensuel)	6 200
Support manuel (forfait mensuel)	24 500
Gestion des impayés (Commission par impayé)	350
• plafond mensuel	24 500

CHÈQUES

Délivrance de chéquier	Gratuit
Frais de gardiennage chéquiers (au-delà de 2 mois)	2 500
Frais de destruction par chéquier (post gardiennage)	2 900
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	1 030
Envoi par courrier en recommandé hors Polynésie française	1 340
Chèque de banque	
Emission d'un chèque de banque en XPF (par chèque)	2 800
Envoi par courrier en recommandé en Polynésie française	1 445
Emission d'un chèque de banque en devise (se référer à « virement/transfert en devise »)	
Opposition au chèque en XPF	
• Déclaration d'un chèque ou d'un chéquier en opposition	5 100
Opposition au chèque en devise (dont EUR)	
• Frais d'ouverture de dossier	2 500
• Commission forfaitaire	2 500
• Frais réclamés par le correspondant	Frais réels

Rejet de chèque	
Rejet de chèque irrégulier (hors défaut de provision), par chèque	3 070

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention - autorisation découvert momentanée (par opération)	1 536
Plafond mensuel	30 720

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de retour courrier pour adresse invalide	2 000
Saisie en compte (Avis à Tiers Détenteurs / Saisie Arrêt / Opposition administrative du Trésor)	17 000

INCIDENTS DE PAIEMENT

Rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision	
Chèque d'un montant inférieur ou égal à 5.967 XPF (forfait par chèque)	3 580
Chèque d'un montant supérieur à 5.967 XPF (forfait par chèque)	5 960

Conformément à la réglementation en vigueur, le rejet d'un chèque sans provision a pour conséquence l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de ses comptes dans toutes les banques, cela pendant une durée de cinq ans, sauf régularisation.

Les forfaits de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprennent :

- les frais de rejet par chèque,
- l'ouverture de dossier pour défaut de provision (dès le 1^{er} chèque impayé),
- la lettre d'injonction par titulaire,
- la déclaration Banque de France (au Fichier des Chèques Irréguliers),
- les frais ouverture dossier provision affectée par interdiction.

Autres frais relatifs à l'interdiction bancaire

Chèque payé pendant l'interdiction (déclaration Banque de France)	3 050
Client « interdit autres banques » : ouverture dossier	3 640

Rejet de virement (ponctuel ou permanent) ou de prélèvement, pour provision insuffisante : local ou SEPA COM Pacifique dans la limite de 2 387

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS : INTÉRÊTS DÉBITEURS ET COMMISSIONS (PÉRÇUS MENSUELLEMENT)

Intérêts débiteurs

Découverts autorisés

Les intérêts sont perçus dès le 1^{er} franc dans la limite du taux d'usure

Découverts non autorisés

Les intérêts débiteurs ne sont perçus que s'ils s'élèvent au minimum à 100 XPF, dans la limite du taux d'usure

Commission pour découvert

Découverts autorisés

Taux : 0,16 % sur le montant du plus fort découvert du mois en valeur

La commission est perçue dans la limite du taux d'usure

Découverts non autorisés

Montant forfaitaire 2 500

La commission est perçue s'il y a perception d'intérêts débiteurs dans la limite du taux d'usure

AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT - A.C.C. - C.A.P.

Mise en place (ADD renouvelable) en pourcentage du montant	1%
• Minimum	5 100
Frais d'avenant	30 510
Dénonciation d'une autorisation de découvert	13 400

CRÉDITS

Prêts, avances diverses

Mise en place (en pourcentage du montant) - Clientèle des Professionnels-Entreprises 1%

• Minimum 12 900

Frais d'annulation dossier 15 500

<u>Crédit billet</u>	
Commission de mise en place (par billet)	2 700
Modification ou annulation (par billet)	6 000
Engagement par signature	
Frais de mise en place d'acte de cautionnement (en pourcentage du montant)	1%
• Minimum	6 000
• Maximum	23 600
Annulation avant mise en place (forfait)	4 640
Commissions par nature d'engagement	
- Caution Bancaire (marchés : avance forfaitaire, retenue de garantie, de bonne fin)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	4 640
- Caution Bancaire d'aval de traite (fournisseurs, douanes)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	3 030
- Caution Bancaire (cautions fiscales, soumissions annuelles, avals divers)	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	3 030
- Garantie à première demande	
Commission perçue d'avance, en pourcentage du montant de la caution (Tout mois commencé est dû) (prélevée trimestriellement)	2%
• Minimum	4 640
- Bons à délivrer sur envois postaux	1 200
Cessions de créances Daily (Marché public. Avances sur factures)	
Mise en place plafond d'autorisation et/ou renouvellement annuel	11 310
Frais d'avenant sur plafond (par avenant)	11 310
Commission de service	3 400
Commission de notification / marché	8 500
Commission de notification / facture	4 000
Commission de bordereau	3 400
Commission de modification	11 310
Commission de prorogation	8 500
Commission de réclamation	11 310
Frais divers	
Frais d'étude (Prêt) (en pourcentage du montant)	1%
• Minimum	20 300
Frais d'étude en cas d'annulation par le client de l'offre de crédit lorsque le contrat en vue duquel le prêt a été demandé n'est pas conclu (% du capital emprunté)	1%
• Minimum	20 000
<u>Droits d'enregistrement liés à l'enregistrement des actes</u>	
• Par acte destiné au client (quel que soit le nombre de copies)	Frais réels
• Par acte destiné aux cautions (quel que soit le nombre de copies)	Frais réels
<u>Tableau d'amortissement</u>	
• Tableau d'amortissement crédit vivant	3 050
• Tableau d'amortissement crédit soldé	6 100
<u>Commission d'engagement</u> (Commission annuelle, prélevée mensuellement, calculée sur le solde en capital non débloqué et à condition qu'aucune condition suspensive ne subsiste sur le crédit)	1%
Commission annuelle de tenue de compte d'engagement par client	6 100
Frais annuel de lettre aux cautions (par lettre)	6 700
• Maximum	26 800
Frais de dénonciation d'un plafond d'autorisation	13 400
Frais de main-levée d'une caution bancaire (hors caution de rapatriement)	6 000
Prêt soldé : Frais de ré-expédition des pièces d'un dossier (par prêt)	2 450
Contre-garantie SOGEFOM (Société de Gestion de Fonds de Garantie d'Outre Mer)	Consulter votre conseiller

FRAIS ET INTÉRÊTS EN CAS D'INCIDENTS DE REMBOURSEMENT DE PRÊT OU ENGAGEMENT

Frais de lettre avenant sur dossier de prêt (commission par dossier)	
Avenant (changement de compte ou date de prélèvement)	35 000
Avenant de modification (report d'échéance, durée, autres)	50 000
Avenant de renégociation (taux, garantie, désolidarisation)	1%
• Minimum	150 000
Prêt avec retard	50 000

La commission est prélevée si l'avenant est établi à la demande de l'emprunteur - exception faite du remboursement anticipé.

Commission de remboursement par anticipation

Commission prélevée sur le montant en capital réglé par anticipation, notamment pour contrats de crédits à la consommation signés avant le 1^{er} mai 2011.

3%

Frais de relance pour recouvrement de prêts ou engagements

1^{er} avis de retard

6 700

Frais de procédures (tous courriers établis dans le cadre du recouvrement de prêts)

15 500

Intérêts moratoires

1,5% / mois de retard

Ils sont calculés sur le montant des impayés en capital, augmenté des frais et des intérêts d'une ancienneté supérieure à un an.

Frais de transmission à l'avocat

10%

Pourcentage des sommes réclamées ou des frais réels s'ils sont supérieurs (exceptés les clients déclarés en Redressement ou en Liquidation Judiciaire).

Impayés Dailly

Commission d'impayés Dailly

6 200

Commission lettre de mise en demeure Dailly impayé, cédé

4 200

FRAIS DE GESTION DES EFFETS EN XPF

(À L'ENCAISSEMENT OU À L'ESCOMPTE)

Mise en place

Mise en place d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)

12 300

Commission de manipulation (à la charge du cédant, par effet)

2 500

Modification

Modification d'un plafond d'escompte (frais de dossier, par compte)

12 300

Demande de prorogation (par effet)

3 000

Réclamation/ Modification d'un effet

4 650

Modification d'un dossier (par dossier)

6 200

Annulation d'un dossier (par dossier)

6 200

Renouvellement annuel

6 200

Opposition aux effets

3 100

Effet impayé

Frais de retour (à la charge du cédant, par effet)

4 000

Frais de port (par effet)

1 200

Frais de protêt (par effet)

4 130

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels (par effet)

Frais de lettres au tireur et au bénéficiaire (par lettre)

1 850

Conservation des effets impayés (par mois)

6 200

Opérations diverses

Demande d'encours d'encaissement

6 700

Demande d'encours d'escompte

6 700

PORTEFEUILLE LIBRE - IMPORT

Effets à l'acceptation

Commission d'avis d'acceptation

0,25%

• Minimum

3 100

• Maximum

12 300

Frais de port

1 200

Avis au cédant

2 100

Frais de transfert (par SWIFT)

8 200

Effets et Lettres de Change Relevé (à l'encaissement ou au paiement)

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Cours transfert

« Vente »

Effets

Commission d'encaissement

0,25%

• Minimum

3 100

• Maximum

12 300

Commission de transfert

0,25%

• Minimum

1 800

• Maximum

17 000

Avis au cédant

2 100

Frais de transfert (par SWIFT)

8 200

Frais de port

1 200

Lettre de change relevé (L.C.R.)

Commission d'encaissement

0,25%

• Minimum

3 100

• Maximum

12 300

Frais d'encaissement

3 600

Opérations diverses liées aux Effets et Lettres de Change Relevé

Frais de relance (par relance)

3 100



Refus d'acceptation	3 100
Frais d'impayé ou de rejet	4 130
Prorogation	3 100
Réclamation	3 100
Avis de sort	3 100
Commission d'annulation de dossier	6 200
Frais de port	1 200
Frais de protêt	4 130

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels.

PORTEFEUILLE LIBRE - EXPORT

Effets tirés sur un compte domicilié hors de Polynésie française.

Encaissement

Délais : Crédit en compte à réception crédit chez le correspondant

environ 6 semaines
après dépôt
Cours transfert
« Achat »

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))

Commission d'encaissement fixe (par effet)

- Minimum 1%
- Maximum 3 100

Frais de port 12 300

Escompte en intérêts

Sous réserve d'acceptation par la Banque.

Intérêts à calculer sur le nombre de jours restant à courir.

Commission d'encaissement fixe (par effet) 3 100

Frais de port (par effet) 1 200

Impayés

Frais d'impayé 4 130

Frais de port 1 200

Frais de protêt 4 130

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Frais réclamés par le correspondant ou la banque tirée Frais réels

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - IMPORT

Remise documents contre acceptation (avec ou sans retour à la banque)

Commission d'acceptation 0,25%

- Minimum 3 100
- Maximum 12 300

Avis au cédant (par message envoyé) 2 100

Frais de port (par message envoyé) 1 200

NB : Les frais de port, avis au cédant et swift sont facturés par message envoyé

Commission d'encaissement 0,25%

- Minimum 3 100
- Maximum 12 300

Commission de transfert 0,25%

- Minimum 1 800
- Maximum 17 000

Frais de transfert 8 200

Frais réclamés par le correspondant Frais réels

Remise à l'encaissement

(Documents ou Effets déjà acceptés)

Commission d'encaissement 0,25%

- Minimum 3 100
- Maximum 12 300

Commission de transfert 0,25%

- Minimum 1 800
- Maximum 17 000

Frais de transfert 8 200

Avis au cédant (par message envoyé) 2 100

Frais de port (par message envoyé) 1 200

NB : Les frais de port, avis au cédant et SWIFT sont facturés par message envoyé

Opérations diverses

Frais de relance (par relance) 3 100

Frais d'impayé ou de rejet 4 130

Prorogation 3 100

Réclamation 3 100

Avis de sort 3 100

Frais de port 1 200

Frais de protêt 4 130

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Commission d'annulation de dossier	6 200
Absence de documents	
Lettre de garantie (Commission prélevée trimestriellement) en pourcentage du montant	2%
• Minimum	4 900
Bons à délivrer (Commission fixe)	4 900

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE - EXPORT

Cours de la devise (de l'EEE ou hors EEE (1))	Cours transfert
	« Achat »
Valeur (en jour ouvrable)	J + 3
Commission d'intervention	3 100
Commission d'encaissement	0,25%
• Minimum	3 100
• Maximum	12 300
Frais de port	1 200
NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels	
Frais réclamés par le correspondant ou la banque	Frais réels

CRÉDIT DOCUMENTAIRE - IMPORT

Sauf stipulation contraire, les frais et commissions sont à percevoir sur le donneur d'ordre.

Ouverture

Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 200
Frais de port	1 200
Frais de SWIFT	8 200

Modification

Augmentation du montant du crédit (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 200
Prorogation de la validité du crédit au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,375%
• Minimum	8 200
Autres modifications	8 200
Frais de port	1 200
Frais de SWIFT	8 200

Utilisation

Commission d'utilisation (sur le montant utilisé)	0,25%
• Minimum	8 200

Acceptation

Commission d'acceptation (par trimestre indivisible)	0,50%
• Minimum	8 200
NB : A cette commission s'ajoute la commission d'utilisation	
Frais de port	1 200

Annulation

Commission d'annulation de dossier	8 200
Frais de levée de réserves	8 200
Frais de correspondants pour levée de réserves	Frais réels

CRÉDIT DOCUMENTAIRE - EXPORT

Transmission de lettre de crédit commerciale

Frais fixes	8 200
-------------	-------

Notification de crédit documentaire

Commission de notification	0,25%
• Minimum	8 200

Confirmation

Commission de confirmation	0,25%
• Minimum	8 200

Modification

Montant ou durée	0,25%
• Minimum	8 200
Autres modifications	8 200

Utilisation - Levée de documents

Commission d'utilisation	0,25%
• Minimum	8 200
Frais de port	1 200

NB : A ces frais s'ajoutent les frais réels

Acceptation

Commission	0,25%
• Minimum	8 200

Valeur (en jour ouvrable)

J+3

EPARGNE BANCAIRE

Ouverture d'un compte à terme

En XPF : Dépôt minimum 500.000 XPF

En devise : Dépôt minimum USD 20.000, NZD 30.000, AUD 30.000

Gratuit
Gratuit

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

MANINA Auto : Assurance automobile pour les clients particuliers ou professionnels (personne physique)

MANINA Homme clé

Tarifs disponibles
en agence
Tarifs disponibles
en agence

MANINA Sécuripro (corisation annuelle)

- Option 1 : vol de l'ordinateur portable
- Option 2 : vol de fonds transportés du local professionnel à la banque
- Option 3 : package «option 1 + option 2»

Contactez votre conseiller qui établira gratuitement un devis conforme à votre situation personnelle

6 900
9 900
15 000

DATES DE VALEUR

DEVICES DE L'EEE (ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN) DONT XPF (1)

Valeur jour

Retrait/Versement en espèces au guichet

Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Paiement par carte bancaire privative

Virement entre comptes à vue SOCREDO

Virement émis d'un compte SOCREDO

Virement reçu d'autres banques

Prélèvement automatique (crédit client émetteur)

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)

J
J
J
J
J
J
J
J

DEVICES HORS EEE

Valeur jour

Retrait/Versement en espèces au guichet

Retrait au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

Paiement par carte bancaire privative

Prélèvement automatique (crédit client émetteur)

Prélèvement automatique (débit client autorisant le prélèvement)

Valeur lendemain ouvré de l'opération

Virement reçu d'autres banques

Valeur veille ouvrée de l'opération

Virement au profit d'un compte externe

J
J
J
J
J
J+1
J-1

VALEUR APPLIQUÉE AU CHÈQUE

Valeur lendemain ouvré du jour de traitement de l'opération

Remise de chèques sur place

Valeur veille ouvré du jour de traitement de l'opération

Chèque SOCREDO émis

J+1
J-1

(1) Les devises concernées par l'application de la Directive sur les Services de Paiement sont les devises de l'E.E.E. (Espace Économique Européen) c'est-à-dire celles des pays de l'Union européenne auxquelles s'ajoutent les devises du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande.

Les pouvoirs français ont également choisi d'étendre les règles de la Directive des Services de Paiement aux Collectivités d'Outre-mer (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Mayotte, Saint Pierre-et-Miquelon, Nouvelle Calédonie, Polynésie française ainsi que les îles Wallis et Futuna). Ces devises sont donc : l'Euro, le Lev (BGN), le Franc suisse (CHF), la Couronne tchèque (CZK), la Couronne danoise (DKK), le Kroni ou Couronne estonienne (EKK), la Livre sterling (GBP), le Forint hongrois (HUF), le Krona islandais (ISK), le Litas lituanien (LTL), le Lats letton (LVL), la Couronne suédoise (SEK), la Couronne norvégienne (NOK), le Zloty polonais (PLN), le Leu romain (RON) et par extension le Franc pacifique (XPF).

NOS CONSEILS

VOS RETRAITS PAR CARTE

La Banque SOCREDO met à votre disposition un réseau de 75 Distributeurs Automatiques de Billets dans toute la Polynésie française.

Nous vous conseillons d'effectuer vos retraits par carte de préférence dans les distributeurs de la Banque SOCREDO, car en dehors de notre réseau vos retraits vous seront facturés.

GAGNEZ DU TEMPS POUR VOS OPÉRATIONS

La Banque SOCREDO met à votre disposition dans ses agences des espaces libres services équipés de distributeurs de billets, de guichets automatiques bancaires, de bornes de dépôts d'espèces (pièces et billets) et d'automates de remises de chèques. Nous vous invitons à utiliser ces automates pour effectuer vos opérations gratuitement et gagner un temps considérable.

Nos services de Banque à distance (l'Espace Client WEBSOC et l'Application Mobile SOCREDO) vous permettent également d'effectuer vos opérations courantes en toute autonomie et sécurité, 24h/24, 7j/7, depuis votre ordinateur ou votre smartphone (consulter vos comptes, vos placements, vos crédits, effectuer un virement, commander un chéquier, imprimer vos relevés ou votre RIB...).

QUE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE CARTE OU DE VOTRE CHÉQUIER ?

Vous devez au plus vite faire opposition auprès de votre banque, et s'il s'agit d'un vol, vous devez également faire une déclaration aux autorités de police.

Faire opposition sur votre carte :

En cas de perte ou de vol :

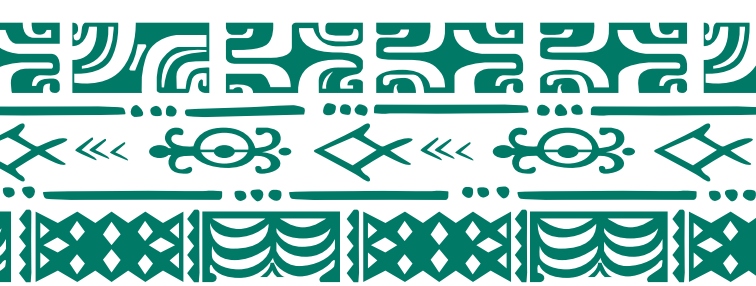
- Que vous soyez en Polynésie française ou à l'étranger, appelez le **+689 40 47 00 18** (accessible 24h/24 et 7j/7), taper 1 et composez les 19 chiffres de votre carte SOCREDO ou les 16 chiffres de votre carte internationale.
- Si vous êtes en voyage en France, appelez immédiatement le **00 (33) 140 144 600** (accessible 24h/24 et 7j/7) pour les cartes CB VISA et Mastercard, vous dialoguerez avec une opératrice qui vous aidera pour l'opposition de votre carte.
- Dans tous les cas, confirmez ensuite dès que possible votre opposition auprès de votre agence ou par fax au 40 41 53 56.

COMMENT NOUS CONTACTER

40 47 00 00

Du lundi au vendredi : 07h00 - 17h00





Banque SOCREDO, S.A.E.M. au capital de 22 milliards de F.CFP
RCS TPI 59 1 B Papeete
N° TAHITI : 075390 - Intermédiaire d'assurance
Siège social : 115 rue Dumont d'Urville
BP130 - 98713 - Papeete RP - TAHITI - Polynésie française
Tél. : (689) 40 47 00 00
E-mail : socres@socredo.pf

